



# Assemblée générale

Distr. limitée  
18 octobre 2018  
Français  
Original : anglais

**Soixante-treizième session**

**Première Commission**

Point 103 de l'ordre du jour

**Examen de l'application des recommandations  
et décisions adoptées par l'Assemblée générale  
à sa dixième session extraordinaire**

**France : projet de décision**

## **Trente-cinquième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement**

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution [70/69](#) du 7 décembre 2015, décide :

a) De prendre acte du rapport du Secrétaire général intitulé « Trente-cinquième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement »<sup>1</sup>, et notamment des résultats de l'évaluation réalisée par une tierce partie indépendante chargée d'établir un rapport sur ce que sera l'Institut de demain d'un point de vue structurel, financier, administratif et opérationnel et de proposer une structure de financement et un modèle opérationnel stables et viables permettant à l'Institut de s'acquitter de son mandat et d'atteindre ses objectifs au-delà de l'exercice biennal 2018-2019 ;

b) De réaffirmer sa conviction que l'Institut doit continuer de mener des recherches indépendantes sur les problèmes relatifs au désarmement et à la sécurité et d'effectuer des recherches spécialisées exigeant un degré élevé de compétence, ayant à l'esprit l'importance de cet organisme indépendant et autonome qui contribue, par ses travaux de recherche, ses analyses et ses activités, aux progrès en matière de désarmement et, à terme, à l'avènement d'un monde plus sûr ;

c) De souligner l'apport particulièrement utile de l'Institut à la réflexion et à l'analyse menées sur les questions de sécurité internationale, dans les circonstances actuelles, et d'exprimer un soutien sans faille à cet organisme et aux efforts visant à le doter d'une structure de financement et d'un modèle opérationnel stables et viables ;

<sup>1</sup> [A/73/284](#).



d) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quatorzième session, au titre de la question intitulée « Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire », la question subsidiaire intitulée « Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement ».

---